

## **Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté N° 116**

*30 septembre 2008 - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Coordination Francis Marche Mondiale des Femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.*

---

- 1 - L'héritage féministe détourné - un collectif de femmes
  - 2 - MLF : 1970, année zéro : Réagir - Françoise Picq
  - 3 - France : La gynécologie MÉDICALE en danger
  - 4 - Extrême violence homophobe en République de Bosnie-Herzégovine
  - 5 - L'Assemblée nationale conjugue la lutte contre le sida au féminin
  - 6 - Séminaire : « De la pertinence politique du consentement »
  - 7 - Le Collectif Espoir de Femmes de Nantes vous présente son projet
  - 8 - Violence envers les femmes - Trois pas en avant deux pas en arrière
  - 9 - La librairie Violette and Co - un peu de pub
- 

### **TEXTES**

#### **1 - L'héritage féministe détourné - un collectif de femmes**

Nous voilà donc, en octobre 2008, conviées à célébrer le quarantième anniversaire de la "fondation" du MLF, sous le patronage d'Antoinette Fouque, directrice des éditions Des femmes. Au-delà de la bizarrerie de cette annonce - le «MLF» - Mouvement de libération des femmes n'apparaît dans aucun tract militant, aucun compte rendu de réunion, aucun média avant 1970) - et de l'hilarité qu'elle suscite chez nombre d'actrices et de contemporain-es du mouvement, c'est la notion même de «fondation» d'un mouvement social qui est un véritable oxymore.

On a beaucoup parlé, récemment, de mai 1968. On en a rappelé le fantastique foisonnement de paroles, d'idées, de révoltes, de désirs enfin mis à nu : un formidable moment de (re)mise en mouvement de la société - et pas seulement en France.

Il n'est venu à l'idée d'aucun des acteurs, célèbres ou anonymes, de cette période, d'en réclamer la paternité, de se déclarer initiateur, ou "fondateur" de mai 1968. Daniel Cohn-Bendit lui-même, symbole du mouvement, l'aurait-il tenté qu'il eût été accueilli par un gigantesque éclat de rire, et amicalement enjoint de se soigner dans les plus brefs délais. Car, nous le savons, on peut fonder une entreprise, une association, un culte, une SCI, une SARL, une maison d'éditions, une secte, parfois tout cela ensemble : on ne peut pas «fonder» un mouvement. Il existe bien sûr des livres fondateurs : le Capital, par exemple ; il existe des actes, ou des événements fondateurs : la nuit du 4 août, la prise de la Bastille, ou du palais d'Hiver ; ils ne font nullement de Marx le "fondateur" du mouvement ouvrier, de Saint-Just ou Robespierre les «fondateurs» de la révolution française, ou de Lénine le «fondateur» de la révolution d'Octobre - et Antoinette Fouque, même si certains de ses admirateurs le pensent, n'est pas Marx, ou Saint-Just, ou Lénine.

De tous les mouvements sociaux du siècle, seul le "MLF", à en croire Antoinette Fouque, aurait été «fondé» ? A une date précise ? Dans un lieu précis ? Par une personne précise ? Ou deux

? Ou trois ? Ou quinze ? Et cette personne, ou ces deux, ou trois, ou quinze personnes auraient dissimulé la chose durant des décennies ? Elle aurait, elles auraient, durant les « années mouvement », travaillé ensemble, milité, écrit des textes, publié des journaux, manifesté dans les rues, vécu des conflits - ou des histoires d'amour - sans jamais avoir révélé à quiconque leur secret ? Sait-on qu'Antoinette Fouque elle-même s'en est décrétée "fondatrice" seulement... au début des années 1990 ?

Fondation occulte donc et, aussi, divinatoire : elle serait survenue, toujours dans la légende dorée que l'on nous propose, avec... deux ans d'avance. Peut-on imaginer Dany Cohn-Bendit convoquant presse, radios et télévisions pour commémorer le 40e anniversaire de mai 1968... en 1966 ? Célébrant la «fondation de mai 1968» par lui et deux ou trois amis dans une maison au bord de la Méditerranée, en septembre 1965 ? Ou par quinze autres amis dans un appartement parisien un jour de février 1966, comme par hasard jour de son anniversaire ? Ce sont là pourtant deux des versions récentes - et ahurissantes - données par Antoinette Fouque de la "fondation" du MLF.

Soyons clairs. Antoinette Fouque a fait, incontestablement, partie du mouvement de libération des femmes. Elle y a dirigé la tendance "psychanalyse et politique", qui séduisit nombre de jeunes femmes, et d'hommes - et en horripila nombre d'autres - ce sont là contradictions classiques, dans tout mouvement. Elle a fondé la librairie Des femmes, et les éditions éponymes, dont le catalogue est remarquable. Elle a été élue députée européenne (sur la liste de Bernard Tapie), et semble disposer de moyens financiers considérables. D'autres s'en contenteraient. Les raisons pour lesquelles il lui a fallu confisquer, autrefois, le mouvement de libération des femmes à son seul profit (1) en déposant à la stupeur générale une marque commerciale : "MLF". Les raisons pour lesquelles il lui faut, aujourd'hui, en confisquer et en falsifier l'histoire restent, à nos yeux, mystérieuses. Ce qui ne l'est pas ce sont ses effets. A propos du dépôt de la marque commerciale «MLF», Simone de Beauvoir disait : «réduire au silence des milliers de femmes en prétendant parler à leur place, c'est exercer une révoltante tyrannie».

(1) Cf. Chroniques d'une imposture : du mouvement de libération des femmes à une marque commerciale, Nadja Ringart, éditions Mouvement pour les luttes féministes, 1981, Paris.

## **2 - MLF : 1970, année zéro : Réagir - Françoise Picq - 7 octobre 2008-10-09**

Elles étaient dix ce 26 août 1970 à déposer une gerbe à «la femme du Soldat inconnu», plus inconnue encore que le célèbre soldat sous l'Arc de triomphe. C'est ce jour-là, que les journalistes, copiant le «Women's Lib» américain, ont parlé pour la première fois en France d'un mouvement qu'ils ont baptisé Mouvement de libération de la femme. Le singulier «la femme» a été réfuté, le mouvement de libération des femmes est alors devenu le MLF. Héritier rebelle de mai 1968, c'est un mouvement d'un type radicalement nouveau, qui s'inventait dans la rencontre des femmes sans prétendre les représenter et refusait d'être représenté par quiconque. Nulle ne devait s'approprier le nom collectif. Les tracts étaient signés «quelques militantes» ou «des militantes du MLF» ; les articles de prénoms ou de pseudonymes.

D'où la surprise à l'annonce d'un «anniversaire» qui daterait la fondation du MLF de 1968. Le mouvement des femmes existait déjà aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, dans les pays du nord de l'Europe... Il fallait bien qu'il arrive en France, sur un terrain fertilisé par mai 1968. Si on considère généralement 1970 comme l'année initiale, c'est que la première publication collective, un numéro spécial de Partisans (mai) titrait - en toute innocence historique -

«Libération des femmes, année zéro». C'est aussi que l'année 1970 fut riche en événements et manifestations.

L'apparition publique a certes été précédée de l'existence de groupes précurseurs. Mais aucun ne peut prétendre avoir «fondé» seul le MLF ; même si leur rencontre a été déterminante. FMA (Féminin, Masculin, Avenir) a été créé en 1967 par Anne Zélsky et Jacqueline Feldman. Il a organisé le seul meeting sur les femmes dans la Sorbonne occupée (1). Un autre groupe s'est constitué au lendemain de mai 1968, autour d'Antoinette Fouque et de Monique Wittig. Quatre participantes de ce groupe ont publié dans l'Idiot international «Combat pour la libération de la femme». Les deux groupes originaires ont fusionné dans une dynamique nouvelle. Le fleuve MLF s'est mis en marche et les ruisseaux ont afflué. En août le groupe femmes de VLR (Vive la révolution) et d'autres militantes d'extrême gauche l'ont rejoint. L'année 1970 a été jalonnée de manifestations qui ont donné au mouvement son style si particulier. En mai la première réunion féministe non mixte avait ouvert une polémique à l'université de Vincennes. En août c'est le dépôt de la gerbe de fleurs à l'Arc de triomphe. En octobre quarante femmes s'enchaînent devant la prison de la Petite Roquette. Et la perturbation des états généraux de Elle.

A partir de l'automne, le MLF tient AG (assemblée générale) tous les quinze jours aux Beaux-Arts dans une joyeuse cacophonie qui débouche sur les initiatives les plus diverses. En avril 1971, le Nouvel Observateur publie le manifeste des 343, où des femmes - dont certaines célèbres - déclarent s'être fait avorter. C'est le coup d'envoi de la campagne «avortement» qui allait aboutir, après une extraordinaire mobilisation, au vote de la loi Veil sur l'IVG. Le MLF est traversé de débats, de conflits. Des tendances se dessinent, s'opposent. Les Féministes révolutionnaires, universalistes dans la lignée de Simone de Beauvoir, aiment les actions spectaculaires et symboliques ; Psychanalyse et politique, autour d'Antoinette Fouque rejette le féminisme beauvoirien, et cherche à faire émerger la spécificité féminine par la psychanalyse et le travail sur soi. Mais le mouvement reste un ensemble fluide, où on peut passer d'un groupe à l'autre, participer à toutes sortes de réunions : groupes de parole, groupe de quartiers, écriture collective, publication du Torchon brûlé.

Au fil des années et avec l'extension du mouvement, des tendances se sont rigidifiées, les conflits se sont amplifiés. Le mouvement perdait sa dynamique. «Attention, pouvait écrire Christiane Rochefort, l'une des dix de l'Arc de triomphe, Il est au bord de la majuscule. - MLF. Ça y est, il l'a prise... C'est comme ça qu'on se divise soi-même ; qu'on divise la lutte ; et qu'on s'approprie sans y penser ; en tant qu'élite, un mouvement de lutte». C'est après la marche du 6 octobre 1979, précédant le vote définitif de la loi sur l'IVG, que le point de non-retour a été franchi. Dans le secret, trois femmes - Antoinette Fouque, Marie-Claude Grumbach et Sylvina Boissonnas - déposent à la préfecture de police une association du nom de «Mouvement de libération des femmes - MLF». Le même nom a ensuite été inscrit comme marque commerciale à l'Institut de la propriété industrielle et commerciale. Ce mouvement qui n'appartenait à personne était devenu la propriété privée de quelques-unes qui pouvaient légalement interdire à toutes les autres de s'en réclamer. Le tollé fut général, et les éditions Des femmes boycottées par les autres groupes féministes. La maison d'édition féministe Tierce, qui avait dénoncé cette appropriation (avec 11 maisons d'éditions féministes de quatre continents) fut attaquée pour «concurrence déloyale» par la SARL Des femmes devant le tribunal de commerce.

C'est beaucoup plus tard, sans doute pour légitimer cette captation, qu'a été forgée la légende de la «fondation» du MLF. On la voit apparaître en décembre 1990 : «Le MLF a été

fondé en 1970 par Antoinette Fouque, Josiane Chanel et Monique Wittig (2).» C'est au nom de cette légende aussi qu'est lancé aujourd'hui un appel à célébrer le quarantième anniversaire du Mouvement de libération des femmes.

Auteure de Libération des femmes, les années mouvement, Seuil, 1993. (1) Anne Tristan et Annie de Pisan, Histoires du MLF, Calmann-Lévy, 1977. (2) Le Nouvel Observateur 6 au 12 décembre 1990 et émission la Marche du siècle 5 décembre 1990.

*Françoise Picq sociologue spécialiste de l'histoire du féminisme, université Paris-Dauphine.*

**3 - France : La gynécologie MEDICALE en danger** - Claire Fleury - Le Nouvel Observateur  
Malgré les engagements du candidat Sarkozy, la gynécologie médicale, qui garantit une meilleure santé aux femmes françaises, est de nouveau menacée.

Je suis tout à fait conscient qu'il y a trop peu de gynécologues médicaux formés en France depuis de nombreuses années. Or cette profession a un rôle crucial dans la prévention des maladies graves de la femme, l'information en matière de contraception et l'accompagnement des grossesses. On ne peut laisser les listes d'attente des consultations des médecins encore en exercice s'allonger.» Nous sommes en avril 2007, Nicolas Sarkozy répond longuement au Comité de Défense de la Gynécologie médicale (CDGM) qui demande au candidat UMP sa position sur cette spécialité en danger depuis des années. Sa réponse est claire, il prend même des engagements. «Si je suis élu président de la République, je ferai en sorte qu'une véritable filière de formation universitaire soit mise en place, passant évidemment par la création de postes de professeurs pour former les futurs gynécologues dont nous avons besoin.» Juin 2008, 20 postes d'interne en gynécologie médicale sont ouverts. «20 postes alors qu'il en faudrait au moins 100 par an pour remplacer les gynécologues médicaux qui partent à la retraite ! fulmine Gisèle Jeanmaire, coprésidente du CDGM. Aujourd'hui, nous sommes un millier pour toute la France. En 2015, nous serons 600, et seulement 180 en 2020 si rien n'est fait.»

Pourquoi une telle pénurie ? Tout commence en 1987 quand Michèle Barzach, ministre de la Santé de Jacques Chirac, réorganise l'internat de médecine. Elle requalifie toutes les spécialités sauf la gynécologie médicale, qui disparaît au nom de l'harmonisation européenne. Pourtant rien ne dit dans les textes que cette spécialité doit disparaître. Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, écrit même dans un courrier au sénateur Philippe Nogrix qui s'émeut : «Je peux vous assurer que les directives européennes n'imposent aucune obligation et laissent aux Etats membres leurs compétences dans l'organisation de ces professions.» En 1998, les gynécologues médicaux lancent leur comité de défense. Une mobilisation sans précédent : 2 millions de femmes signent la pétition «Touche pas à mon gynéco» ! Entre-temps, Lionel Jospin a été nommé Premier ministre. Le mouvement ne faiblit pas. Alors, en 2000, la secrétaire d'Etat à la Santé Dominique Gillot recrée la spécialité. Seulement 20 postes d'internes sont ouverts (contre 140 avant 1986), mais, promis, les effectifs augmenteront chaque année. Las, avec le retour de la droite en 2002, les espoirs s'envolent. Année après année, le nombre de postes stagne. Celui de chefs de clinique est si bas qu'il ne permet pas à la gynécologie médicale d'exister à terme comme discipline hospitalière. L'extinction de la gynécologie médicale semble programmée. Pourtant, quand Nicolas Sarkozy fait des promesses pendant sa campagne, l'espoir renaît. Mais en juin dernier le chiffre tombe. Il y aura 20 postes, pas un de plus. La gynécologie obstétrique, qui n'est pas inquiétée, pourra-t-elle prendre le relais ? Rien n'est moins sûr. Accoucheurs, les obstétriciens n'ont pas suivi une formation approfondie en gynécologie médicale. «Ils ont été formés dans le moule de la chirurgie. Ils ont donc plus tendance à opérer, estime le docteur

Jeanmaire,, tandis que les gynécologues médicaux ont appris à utiliser les traitements hormonaux en priorité.» En France, moins de 7% des femmes subissent une hystérectomie (ablation de l'utérus) contre... plus de 20% dans les autres pays d'Europe et 50% aux Etats-Unis. Chez nous, le taux de cancer de l'endomètre (paroi de l'utérus) et la mortalité sont les plus basses d'Europe. Les cancers du sein ? La France fait aussi mieux qu'ailleurs. Ils sont détectés plus tôt, la mortalité baisse et la survie à cinq ans est de 80,5%, contre 69% seulement en Grande-Bretagne. C'est sans doute pourquoi les Françaises sont championnes d'Europe de la longévité. Et puis il y a la contraception, la ménopause, la sexualité, l'infertilité : tous ces aspects de la vie génitale que les femmes veulent aborder avec leur gynécologue et non pas avec leur généraliste, comme ça arrivera si rien n'est fait. Depuis 2005, l'accès direct à un gynécologue (sans passer par le médecin référent) est remis en question par l'assurance-maladie. Quant aux transferts de certaines compétences vers les sages-femmes et les infirmières inscrits dans le projet de loi sur la santé, ils ne résoudront rien. Alors le CDGM reprend le combat et lance une nouvelle pétition (1). «Nous qui avons consulté librement un gynécologue ferons tout pour que nos filles et petites-filles puissent bénéficier du même service», déclarait en 2000 Elisabeth Badinter dans nos colonnes («N. O.» n° 1840). Un appel toujours d'actualité.

(1) Comité de Défense de la Gynécologie médicale :-  
[cdgm.national@orange.fr](mailto:cdgm.national@orange.fr)

#### **4 - Extrême violence homophobe en République de Bosnie-Herzégovine - Centre LGBT Paris IDF**

Le Queer Festival de Sarajevo qui se tenait le 24 septembre, à l'Académie des Arts Visuels, a été interrompu par de violentes attaques perpétrées par des groupes religieux extrémistes, contre les participants.

La police ayant relâché les agresseurs au bout d'une nuit de garde à vue, les organisateurs, déplorant au moins dix blessés hospitalisés, ont en effet préféré annuler l'évènement.

Depuis des menaces de mort ont été proférées à l'encontre des organisateurs et responsables LGBT, une vidéo publiée sur You tube montre la décapitation de la responsable, Svetlana Djurkovic. Les militants sont obligés de se cacher, certains ont fui leur pays.

La liberté de rassemblement et d'expression est l'un des droits fondamentaux les plus importants dans une démocratie. Ainsi que le rappelle régulièrement la Cour Européenne des Droits de l'Homme, les manifestations et évènements LGBT doivent être autorisés et protégés par les forces de police si nécessaire. Aux côtés de l'ILGA-Europe, le Centre LGBT Paris IDF exige des autorités de Bosnie et Herzégovine, qu'elles assurent la protection des militants LGBT menacés. Le gouvernement français qui s'est engagé à soutenir la journée mondiale de lutte contre l'homophobie - IDAHO- devrait intervenir auprès du gouvernement Bosniaque.

Les institutions européennes et le Conseil de l'Europe doivent continuer d'observer avec une extrême vigilance la situation des personnes LGBT en Bosnie et Herzégovine.

Christine Le Doaré - Présidente du Centre LGBT Paris IDF

### **DEBATS, COLLOQUES, RÉUNIONS**

#### **5 - L'Assemblée nationale conjugue la lutte contre le sida au féminin**

Aujourd'hui, plus de la moitié des personnes vivant avec le VIH dans le monde sont des femmes. Dans ce contexte de féminisation de l'épidémie VIH/SIDA et du fait de la

persistance de l'invisibilité des femmes séropositives et de leurs spécificités dans la lutte contre le sida, il est essentiel d'informer et de mobiliser les politiques, de rassembler les associations et de donner la parole aux femmes vivant avec le VIH.

Presque un an après le Colloque « Femmes et VIH, où en sommes nous 10 ans après ? », organisé par 17 associations de lutte contre le sida et pour le droit des femmes [1], l'inter-associatif et le Groupe d'études sur le sida à l'Assemblée Nationale présidé par Marie-Georges Buffet invitent les députés, les femmes vivant avec le VIH, les associations et la presse à une rencontre à l'Assemblée nationale, le 15 octobre prochain à partir de 16h.

Au cours de la journée du 1er décembre 2007, les participantes au Colloque ont en effet émis des propositions et des revendications qu'elles veulent voir aboutir. Suite à la sortie des Actes du Colloque > [2], l'inter-associatif porte la parole de ces femmes auprès des actrices et acteurs politiques afin que leurs revendications soient entendues.

Les questions de discriminations et de visibilité des femmes dans le combat contre le VIH seront le fil conducteur des débats qui s'organiseront autour de trois tables rondes, chacune traitant d'une thématique spécifique :

- La place des femmes aujourd'hui dans la recherche : la réalité des données scientifiques sur les traitements au féminin/les essais qui traitent de leurs effets secondaires/les spécificités des femmes comme enjeux de la recherche.
- La prévention : la prévention au regard des données épidémiologiques/l'éducation à la sexualité des jeunes/le manque d'outils de prévention.
- Les droits sociaux : la situation de précarité des femmes/le droit aux soins/le droit à la maternité / la prise en charge (ALD, CMU, AME, les franchises)/le droit d'asile sanitaire pour les femmes étrangères vivant en France.

#### PROGRAMME

Discriminations et visibilité des femmes dans la lutte contre le VIH/sida, mercredi 15 octobre, de 16 à 20h, Assemblée Nationale, 126, rue de l'Université, 75007 Paris, Métro (ligne 12) : Assemblée Nationale/RER C : Invalides

Reservation obligatoire, veuillez vous munir d'une pièce d'identité.

Contract : Catherine Kapusta-Palmer : 0680378803 / Hélène Freundlich : 0144931685 / Christine Aubère : 0662579339, ou par mail : colloque-femmes-et-vih@ras.eu.org) /L'Assemblée Nationale ® Maryse Lelarge : 06 88 37 55 65

#### **6 - Séminaire : « De la pertinence politique du consentement »**

Le 20 octobre prochain aura lieu la première séance du séminaire public du laboratoire "Genre, Travail, Mobilités", consacré à Geneviève Fraisse - philosophe, directrice de recherche au CNRS]

A l'orée de notre ère moderne, Pascal éclaire l'acte de consentir d'un mouvement « de vous à vous-même » qui nous dit déjà tout : la volonté d'un être à la recherche d'un accord intérieur au moment d'énoncer l'accord avec l'autre. S'ouvre, en effet, le temps de l'appropriation du consentement comme signe de soi : « j'y consens » deviendra « je consens », « j'accepte » signifiera aussi « je choisis » ; et ainsi la liberté l'emportera sur l'autorité.

Avec la démocratie, le consentement devient " mutuel". Ainsi se construit le débat sur la liberté et l'égalité des sexes. Est-ce, pour autant, un argument politique ? Une « éthique » du consentement, souvent invoqué comme l'organisation sociale des gardes fous d'une sexualité, serait-elle suffisante ?

Le politique requiert autre chose que des règles de bonnes pratiques, et des soucis de définition de soi. Le politique mêle l'individuel et le collectif. Consentir : « sentir ensemble » ?

Discutante : Helena Hirata (GTM-CNRS), La séance débutera à 14h (jusqu'à 16h30 environ)  
Lieu : site Pouchet, 59-61 rue Pouchet, à Paris, dans le 17ème arrondissement, métro : ligne 13, arrêts Brochant ou Guy Môquet ; bus 66, arrêt La Jonquière, Salle 159 (premier étage).

*A propos de Geneviève Fraisse* : Ses travaux portent sur l'histoire de la controverse des sexes du point de vue épistémologique et politique. Ses recherches l'ont amenée à conceptualiser le « service domestique », la « démocratie exclusive », la « raison des femmes », les « deux gouvernements », le « mélange des sexes » et, plus récemment, le « consentement ».

Ancienne déléguée interministérielle aux droits des femmes et ancienne députée européenne, Geneviève Fraisse est Présidente du comité scientifique de l'Institut Émilie du Châtelet et co-fondatrice du Réseau International de Femmes Philosophes (Unesco).

### **7 - Le Collectif Espoir de Femmes de Nantes vous présente son projet**

Aux femmes en situation précaire à Nantes, aux personnes soutenant le projet "Espoirs de Femmes", présentation le mardi 21 octobre, 19h00 à l'Espace Simone de Beauvoir 25 quai de Versailles 44000 Nantes

Nous vous convions à une nouvelle rencontre pour vous notre projet afin d'en débattre ensemble pour aboutir à sa concrétisation.

- Accueil de jour réservé aux femmes,
- Les statuts de l'association Espoirs de Femmes.

## **FILMS, LIVRES, SORTIES...**

### **8 - Violence envers les femmes - Trois pas en avant deux pas en arrière**

L'Harmattan, Collection Bibliothèque du féminisme, Paris, avril 2007, 27€, 324 pages

Ce recueil d'articles s'appuyant, soit directement, soit indirectement, sur les résultats de l'enquête Enveff (Enquête nationale sur les violences envers les femmes), se situe résolument dans une optique féministe pluraliste. Même si les approches proposées peuvent diverger, toutes les contributions se réfèrent à une problématique de genre selon laquelle les violences contre les femmes résultent, en premier lieu, de la hiérarchisation des rapports sociaux de sexe. Avec les contributions de Maria Teresa Amaral, Michel Bozon, Elizabeth Brown, Natacha Chetcuti, Stéphanie Condon, Sylvie Cromer, Alice Debauche, Eric Fassin, Christelle Hamel, Christine Hamelin, Maryse Jaspard, Brigitte Lhomond, Marylène Lieber, Florence Maillochon, Dolorès Pourette, Patrizia Romito, Christine Salomon, Marie-Josèphe Saurel-Cubizolles, Marie-Ange Schiltz, Sibylle Schweier, Isabelle Widmer

### **9 - La librairie Violette and Co - un peu de pub**

"La librairie Violette and Co, c'est une librairie de 80 m2 consacrée aux textes et aux images qui mettent en valeur les femmes et les homosexualités sous toutes leurs formes.

Romans, essais, beaux livres, polars, BD, revues... sont rassemblés dans un espace unique où se rencontrent les féminismes, les réalités -- et les imaginaires -- lesbiens, gais et trans, et toutes les questions de genre. C'est un lieu lumineux, chaleureux et animé qui invite toutes celles et tous ceux qui aiment les littératures hors des sentiers battus et qui s'interrogent sur nos sociétés. Nous y proposons des ouvrages attachants, rebelles, sensuels, attirants..., des références essentielles, des nouveautés incontournables et, pourquoi pas, des classiques de demain.

Violette and Co c'est aussi un rayon jeunesse qui propose une sélection pleine d'humour et de réflexion, des CD et des DVD, des cadeaux à (s')offrir. Et parce que si les livres se lisent en solitaire, ils se vivent aussi à plusieurs, la mezzanine est dédiée à l'accueil de rencontres littéraires, de lectures, de débats ainsi que d'expositions.

Violette and Co, la librairie des filles et des garçons manqués... et de leurs ami-e-s ! "

*Leur adresse* : 102 rue de Charonne 75011, metro Charonne ou Faidherbe Chaligny

*Leur site internet* : Pour connaître leur catalogue livres et DVD ; pour avoir les dates des débats ; pour commander par internet: <http://www.violetteandco.com>